

**Responsable Coupe Mixte :**

Jean-Marc BRUNEAU  
06 04 53 05 41  
[jeanmarc.bruneau4@orange.fr](mailto:jeanmarc.bruneau4@orange.fr)

**RÈGLEMENT COUPE MIXTE – 2025/2026**
**1. LA COUPE MIXTE**

La Coupe Mixte est une compétition, destinée à des joueuses et joueurs de tous les âges (*cf. articles 2 et 3*), qui se déroule au niveau départemental avec qualification au niveau régional *pour les tableaux 1,2 et 3*. Elle fait partie intégrante des *Compétitions départementales* et, de ce fait, est régie par les règlements fédéraux et régionaux sauf dispositions propres précisées dans les articles suivants.

Ce règlement pourra être modifié par le responsable de la Compétition avec accord des commissions Développement et Technique du Comité du Loiret. L'inscription est gratuite.

**2. GROUPES ET TABLEAUX**

La coupe mixte se décompose en 3 tableaux **pour les licenciés compétitions** La commission se garde le droit d'annuler un tableau si le nombre d'équipes engagées est inférieur à 4.

- Tableau 1 : de 1000 à 1599 points
- Tableau 2 : de 1600 à 1999 points
- Tableau 3 : de 2000 à 2400 points
- **Un tableau spécifique pour les licenciés loisirs quel que soit leur nombre de points.**

**3. COMPOSITION DES EQUIPES**

Chaque équipe devra être composée **d'un joueur et d'une joueuse** sans limite d'âge **à partir de la catégorie « benjamines »**.

Chaque équipe pourra se composer de 2 personnes d'un même club ou de clubs différents d'un même comité et de n'importe quel type de licence (compétition ou Loisirs). De ce fait, il est possible d'avoir comme composition d'équipe, 2 licences compétitions, ou 2 licences loisirs. La mise en poule ou/et tableau se fait par le cumul des points de chaque joueur et joueuse pour les tableaux 1,2 et 3.

Pour le tableau Loisirs la mise en poule ou/et tableau se fera en fonction de l'ordre des inscriptions.

**4. RETARD ET ABSENCE**

Une équipe prévenant de son retard *avant le début de sa première rencontre* pourra arriver avec un retard maximum de 15 minutes et faire toutes les rencontres de sa poule.

Les équipes inscrites à cette compétition encourront une sanction financière de **15 euros** par équipe en cas d'absence injustifiée.

**5. LIEU, DATE et HORAIRE DES RENCONTRES**

La compétition se déroulera **le dimanche 01 février 2026**

Le pointage se fera à partir de 9h30 et la compétition démarrera à 10h00 pour une fin estimée vers 17h00, selon le nombre d'équipes engagées. En fonction du nombre d'équipes inscrites par catégorie, les organisateurs se verront le droit d'aménager les horaires et en informeront les participants en temps et en heure.

**6. DIRECTION DE LA COMPETITION**

La compétition faisant partie intégrante des *Compétitions Départementales*, elle sera dirigée par un juge-arbitre désigné par la Commission Départementale d'Arbitrage.

**7. DÉROULEMENT DE LA COMPETITION**

Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points selon l'ordre suivant : **A-X / B-Y / Double / A-Y / B-X**. Chaque rencontre se fera au score acquis ; dès qu'une équipe aura gagné 3 parties, la rencontre sera terminée. Toute partie commencée devra aller à son terme.

La formule de compétition sera adaptée par le juge-arbitre en fonction du nombre d'équipes inscrites par tableau.

**8. RESULTATS**

Les résultats individuels des joueurs et joueuses ayant une licence compétition seront saisis dans le système fédéral.

**9. RECOMPENSES**

Les 3 premières paires de chaque tableau seront récompensées (*nombre à définir en fonction du nombre d'équipes engagées*).

**8. RESULTATS**

Les résultats individuels des joueurs et joueuses ayant une licence traditionnelle seront saisis dans le système fédéral.

**9. RECOMPENSES**

Les 3 premières paires de chaque tableau seront récompensées (*nombre à définir en fonction du nombre d'équipes engagées*).